

obstruaient les bords de la rivière devant chez eux et de les employer à la construction de leur couvent (1). Comme ces pierres étaient sans emploi, il n'est pas probable qu'elles aient été apportées sur ce point : nous devons plutôt croire qu'elles étaient les restes de quelque monument élevé dans cet endroit.

Cette accumulation de blocs antiques a dû être bien considérable puisque douze ans plus tard, et après la construction dudit couvent on en retrouvait encore (2).

Voyons maintenant si l'emplacement assigné à l'autel d'Auguste par notre découverte est d'accord avec les inscriptions nous disant, les unes qu'il était *ad confluentes* et les autres *inter confluentes* (3), ce qui prouve qu'il était en même temps entre ces deux fleuves et à leur jonction.

La partie méridionale de l'ancien Jardin des Plantes située dans le voisinage de la place Sathonay et où nous avons trouvé le massif de maçonnerie et les précieux revêtements de marbre, était en effet entre les deux fleuves, *inter confluentes Araris et Rhodani*, mais elle était aussi *ad confluentes*, ce qui signifie à leur jonction qui commençait alors au bas

(1) Registre des actes consulaires de Lyon, année 1452. Note communiquée par M. Vital de Valous, conservateur-adjoint à la Bibliothèque du Palais des Arts.

(2) Année 1464 -• mardi 9 octobre. (Les Conseillers) « ont ordonné que « les pierres et Choyns tirez par Jeh Faure, Jeli Serreur, et certains autres « leurs consors, de la rivière de Saonne et tant au droit de la ruete Villars « comme vers les Augustins et Saint-Vincent, soient prises et retenues à la « main de la ville, et que pour la peine et labeur desdits Faure et ses consors d'avoir tire lesdites pierres, soient paiees quatre livres tournois... »
Registre des actes Consulaires, tome 10 fol. 49.

Note communiquée par le très-obligeant conservateur-adjoint de la bibliothèque du palais des Arts, M. Vital de Valous.

(3) M. de Boissieu, Inscriptions antiques, pages 95 et 114. Artaud, Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère, notes page 38.